

Direction générale de la santé publique

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 13 mai 2020

Monsieur Serge Bourdeau
Président
Fédération des kinésologues du Québec
Université de Montréal
Département de kinésiologie
C.P. 6128 succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Monsieur le Président,

La présente fait suite à la correspondance que vous nous avez acheminée le 8 mai 2020 au regard de reprise de la pratique professionnelle des kinésologues. Nous reconnaissons la contribution importante des kinésologues du Québec pour favoriser la santé physique et mentale des citoyens.

Comme vous les mentionnez, le gouvernement du Québec a annoncé la reprise graduelle des différents secteurs d'activités. Actuellement, la situation concernant votre secteur d'activités n'a pas changé. Nous vous remercions de nous avoir informés de vos préoccupations. Soyez assuré que les autorités de santé publique recommanderont la réouverture du secteur d'activité qui concerne les kinésologues lorsque l'état de la situation de la pandémie de la COVID-19 le permettra.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Horacio Arruda, M.D., FRCPC

N/Réf.: 20-SP-00331